



RSA ET TRAVAIL EN COMPLEMENT ..

Par **Visiteur**, le **10/03/2019** à **13:44**

Bonjour . Ma belle-fille touche le RSA, (compris la Paje , allocation pour son fils) . Elle aimerait travailler , cependant comme le petit n'a pas encore 2 ans , il lui faut le mettre en crèche ou garderie . Elle se pose la question , combien d'heures peut-elle faire sans dans un premier temps perdre son RSA ? A savoir qu'elle est mère célibataire . Merci de m'avoir lui . Bonne journée à tous .

Par **SJ4**, le **11/03/2019** à **14:16**

bonjour,
si elle touche 100€ de salaire, elle touchera 100€ de rsa en moins. comme cela n'a aucun intérêt de retrouver un petit travail dans un tel cas, il y a en plus de la prime d'activité à hauteur de 61% du salaire (si le salaire reste faible). travailler pour 500€ par mois aboutira donc à un pouvoir d'achat supérieur de $500 * 0.61 = 305€$.